



République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de

L'Etat le : **27 MARS 2023**

Publié le : **27 MARS 2023**

Le Maire, Pierre BARROS

DELIBERATION N°.2023.009

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mars, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 15 mars, sous la présidence de Monsieur Pierre BARROS, Maire.

PRESENTS :

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, JEAN MARIE MAILLE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, EMELE JUDITH, FELIX MIRAM, TANIA KITIC, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CHRISTOPHE LUCAS, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

LAUREN LOLO A PIERRE BARROS, MICHEL NUNG A BLAISE ETHODET-NKAKE, GILDO VIERA A DOMINIQUE DUFUMIER, SONIA LAJIMI A TANIA KITIC, CONSUELO NASCIMENTO A CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS A GILDAS QUIQUEMPOIS, DJAMILA AMGOUD A BELWALID PARJOU, DAVID FELICIE A GABRIEL NGOMA

Gabriel NGOMA est élu secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 2 : ETAT ANNUEL DES INDEMNITES BRUTES PERÇUES POUR L'ANNEE 2022 PAR LES ELUS SIEGEANT AU CONSEIL MUNICIPAL

RAPPORTEUR : PIERRE BARROS

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi du 27 décembre 2019 dans ses articles 92 dernier alinéa et 93 relative à l'Engagement et à la Proximité ;
Vu le présent rapport ;

Après en avoir délibéré,

- **PREND CONNAISSANCE** de l'état annuel des indemnités brutes perçues pour l'année 2022 par les élus siégeant au conseil municipal, présenté sous forme de tableau récapitulatif par ordre alphabétique :

Nom de l' élu	Fonction	Montant brut annuel 2022 de l'indemnité
BARROS Pierre	Maire Président du SIFOMA Président du PIR Vice-président de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France	58 143,36 €
BOURGUIGNON Cindy	Conseillère municipale déléguée	4 036,62 €
DUFUMIER Dominique	Maire-adjoint	8 548,08 €
ETHODET NKAKE Blaise Hervé	Maire-adjoint	8 548,08 €
HAESINGER Jacqueline	Maire-adjointe Conseillère communautaire	11 397,42 €
LEBER Florence	Maire-adjointe	8 548,08 €
LOLO Lauren	Conseillère municipale déléguée	4 036,62 €
MAILLE Jean-Marie Léon	Maire-adjoint	8 548,08 €
MULLER Patrick	Maire-adjoint	8 548,08 €
NUNG Michel	Conseiller délégué Vice-Président du SIRESCO	12 917,16 €
QUIQUEMPOIS Gildas	Conseiller délégué	4 036,62 €
SERRE Leonor	Maire-adjointe	8 548,08 €
SOLITUDE Jeanick	Maire-adjointe	8 548,08 €

Le conseil prend acte.

Le Maire,
Pierre BARROS



Le secrétaire de séance,
Gabriel NGOMA